

Nounou 'Dom



la garde de vos enfants "sur mesure"

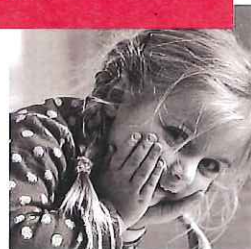
24h/24-7j/7

Garde d'enfants à domicile : seul, en fratrie, en garde partagée ou en garde relais (accompagnements à l'école, à la crèche, ...) etc.

Eveil
Socialisation
Culture
Bien-être
Apprentissage
Sécurité



Une gamme complète de services qui vous garantissent tranquillité et sérénité pour la garde de vos enfants de 0 à 12 ans.




ADAR Sambre Avesnois
Service Nounou'Dom

1, rue Gippus
59600 MAUBEUGE

 **03.27.60.35.93**  **N° Vert: 0 800 218 784**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

 **contact@adar.pro**

 **www.adar.pro**
www.nounoudom.fr





Des services adaptés à vos besoins

Garde au domicile parental

Un(e) assistant(e) expérimenté(e) s'occupe de vos enfants à votre domicile.

Garde relais

Nounou 'Dom gère les impératifs horaires et accompagne vos enfants à l'école ou à la crèche lorsque vous êtes absents.

Nous accompagnons vos enfants à leurs activités extra-scolaires.

Garde à horaires atypiques

La garde de vos enfants est possible entre 22h et 7h. Nounou 'Dom vous propose alors une solution adaptée.

Garde adaptée

Vous avez un enfant en situation de handicap, Nounou 'Dom vous propose un personnel qualifié pour sa prise en charge.

Garde partagée

Partagez la garde de votre enfant avec celle d'un camarade pour réduire les coûts du service. Il vous faut trouver le lieu d'accueil collectif pour plusieurs enfants de plusieurs familles.

Garde le week-end et les jours fériés.

Nous gardons vos enfants 365 jours / 365. Veuillez nous contacter les jours ouvrés.

Garde d'urgence.

Enfant malade, grève ou impératif de dernière minute, nous gardons votre enfant au dernier moment, les jours ouvrables

Le choix de la garantie qualité

- Une offre adaptée à vos besoins,
- Une prestation adaptée à l'âge de vos enfants,
- Le respect de vos exigences pour la garde de vos enfants,
- Des assistants parentaux formés à la petite enfance pour la sécurité des enfants et la tranquillité des parents,
- Des activités favorisant l'éveil de vos enfants.

Le coût horaire des interventions est variable.
Des aides financières peuvent vous être allouées, elles sont déterminées en fonction de vos revenus.

L'évaluation est réalisée gratuitement à domicile et dans nos bureaux.

Service éligible aux aides suivantes :

- Participation familiale selon barème PSU CNAF (pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans)
- CMG PAJE (pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans).
- Déduction et crédit d'impôts (50% de la participation, dans la limite de la loi de finances en vigueur pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans).

Les activités de l'ADAR sont régies par le contrat d'assurance n° 112782025 souscrit auprès du cabinet Plénita au titre de l'assurance de la responsabilité civile et des accidents corporels.

crédit photo : Anne Sophie Mauffré © UNA 2014

